

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

AMENDEMENT

N ° SPE1843

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Robiliard, rapporteur thématique M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Savary, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

ARTICLE 97

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« ses ressources et ses charges »,

les mots :

« les ressources et charges de ce dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.